

La valeur

« **OUVERTURE d'ESPRIT** »

impose à l'animateur de communiquer  
sur l'ouverture au monde extérieur  
afin de susciter la curiosité  
voire le débat entre adhérents de l'activité.

- Nouvelles idées
- Prise en compte des suggestions.



« **L'OUVERTURE AU MONDE** »

doit être maîtrisée par l'animateur dans le respect  
de la neutralité républicaine, politique et religieuse.

[www.beziers-plaisir.com](http://www.beziers-plaisir.com)

georgeschevillot@gmail.com

Tél : 06 32 79 83 06

Permanence lundi 9h à 12h  
132 route de Pézenas - 34500 Béziers

Béziers, le 4 janvier 2021

« **IPNS** »

**Ne pas jeter sur la voie publique**

*LES VALEURS*

*DE*



*Les principes de bon sens  
ne sont pas des contraintes  
mais des bases du vivre ensemble.*



La valeur « **AMITIÉ** »  
est prépondérante dans toute activité.

Elle assure à chaque adhérent :

- un accueil
- une bienveillance
- une empathie

qui engendrent, une relation à l'autre apaisée et réconfortante.

Elle participe pleinement au plaisir de se rencontrer, de faire ensemble et de partager.

La valeur « **PARTAGE** »  
se traduit dans l'activité par :

- la qualité
- le climat des échanges entre adhérents.

L'animateur doit prendre toutes les dispositions pour créer, organiser et favoriser cette communication positive.

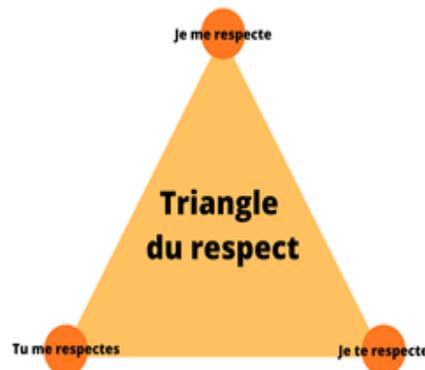
La valeur « **RESPECT** »  
dans l'activité se manifeste par :

- l'acceptation des différences liées aux personnalités, aux points de vue et opinions des adhérents et à leur sens critique
- l'attitude, la politesse, le langage adéquat comme la tenue vestimentaire
- le sourire et l'écoute
- la préparation et l'organisation matérielle
- la ponctualité et la planification
- le programme partagé avec les adhérents.

La valeur « **BIEN-VIVRE** »  
est intrinsèquement liée à celle du Respect.  
Elle se développe dans un climat de confiance par :

- le partage
- l'écoute de l'autre.

La convivialité qui s'en dégage favorise le plaisir de la pratique de l'activité.



« **Bien-vivre** »



Au sein de l'association, la valeur  
« **SOLIDARITÉ** »

est illustrée par l'entraide et le lien social.

Par son écoute active, l'animateur doit être attentif aux difficultés ou événements rencontrés par certains membres de sa section.

Dans la mesure du possible, et en relation avec le Président, il aura à cœur de rechercher des actions solidaires à mettre en œuvre pour y pallier et ceci, en toute discrétion.

« Donner c'est Recevoir ».

« **FAIRE ENSEMBLE** »

Valeur « socle » de l'association.

Elle s'impose lors de chaque atelier en :

- favorisant le partage d'idées
- créant l'empathie
- instaurant la convivialité.

Elle permet :

- la participation de tous
- de déléguer l'organisation et la conduite d'une séquence
- de faire émerger de nouveaux talents
- de partager des moments en dehors de l'activité.

Enfin, elle rend l'adhérent acteur et membre à part entière du fonctionnement de l'association.